

drapeau. « *Hors de nous, point de salut* », répètent Eyskens et les banquiers. Dans le camp bourgeois, la solidarité de classe devant les masses ouvrières menaçantes a ramené pour un temps l'unité. Quant à la petite bourgeoisie, petits commerçants, paysans, artisans, rentiers, pensionnés, il lui va falloir choisir dans quel camp elle va se battre. Face au grand capital, elle se rangera d'abord aux côtés de la classe ouvrière mobilisée. Mais nous verrons, au fur et à mesure que les événements se dérouleront, comment l'indécision des chefs socialistes, leur impuissance à arracher rapidement la victoire, détourneront d'eux la petite bourgeoisie déçue, et prompte à se ranger du côté du manche.

« *L'heure est d'autant plus propice* », continue *La Métropole*, « que le Parti Socialiste vient une fois de plus de dévoiler spectaculairement les plaies intestines qui le rongent. Il n'a plus ses troupes en main, et les résolutions mitoyennes (sic !) qu'il a prises, lors de son houleux congrès, quant à nos rapports avec l'OTAN et notre défense nationale, l'ont été, en quelque sorte, « à l'arraché ». Il y a divorce entre l'état-major et les troupes, entre les leaders politiques et les syndicats... Les menaces de guerre sociale, proférées la veille encore, n'ont pas été retenues dans les conclusions du congrès. M. Collard, en dépit des injonctions orageuses des extrémistes, estime que les grèves deviendraient plus impopulaires que la loi unique elle-même, et constitueraient un danger, au lieu d'un atout électoral. Quelle sagesse, mais quel dégonflement ! » Le ton grossier de la feuille des armateurs ne doit pas faire douter de la justesse du diagnostic politique.

Mais le gouvernement n'a pas encore ouvert le débat à la Chambre que la classe ouvrière a déjà commencé sa contre-attaque.

Le 20 décembre au matin, le secteur « *Communaux et Provinciaux* » de la Centrale Générale des Services Publics (F.G.T.B.), dont le bureau exécutif avait confirmé, le 12 décembre, son ordre de grève illimitée, passe à l'action dans chacune des quelques 2.600 communes du pays. La grève est partout très largement suivie. A Gand, les travailleurs communaux bloquent notamment la régie de l'électricité, privant ainsi de courant à basse tension le port d'Anvers, qui se trouve donc complètement paralysé par l'immobilisation des écluses et des appareils de levage.

Relevons ici que, durant quelques jours, du 20 au 30 décembre, la seule entreprise à être occupée par les grévistes, c'est la régie de l'électricité de Gand (en pays, flamand, notons-le).

En de nombreux endroits, les membres du secteur « *Enseignement* » de la C.G.S.P. devançant l'ordre de grève de leur centrale, qui n'était que pour le lendemain 21 décembre. Autre fait caractéristique : la participation massive des catégories les plus « élevées » de la classe ouvrière, qui joueront, tels les enseignants, un rôle particulièrement actif dans la lutte des classes. Nous y reviendrons.

Les communaux et fonctionnaires sont les plus immédiatement atteints par les mesures gouvernementales, mais tous les travailleurs ont parfaitement compris que leurs intérêts de classe les unissent à

ces catégories. C'est toute la classe ouvrière belge qui va monter à l'assaut. Partout, on signale des débrayages de solidarité, des manifestations, des résolutions d'assemblées générales de travailleurs, qui réclament de passer à l'action. Voici l'une de ces résolutions, adoptée dans la grande entreprise Cockerill-Ougrée : « *Les travailleurs... des services Ateliers Centraux, Halle-Wagons, Modelage, Magasins de Cockerill-Ougrée, réunis en assemblée générale le 19 décembre 1960, constatent que la direction de la F.G.T.B., après nous avoir alertés à différentes reprises pour faire échec à la loi de malheur, et nous avoir fait remarquer la nécessité de recourir à la grève générale, veut maintenant éviter de prendre ses responsabilités ; estiment que même les motions présentées au comité exécutif de la F.G.T.B. fixaient la date de la lutte beaucoup trop tard, qu'il ne s'agit nullement de lutter quand la loi unique sera votée, car il sera alors trop malaisé de le faire, mais bien pendant la discussion de la loi, comme toutes les manifestations le réclamaient avec vigueur ; considèrent que si les travailleurs vont à un échec, la responsabilité en incombera entièrement à certains dirigeants de la F.G.T.B. ; sont résolus à passer immédiatement à l'action, et saluent le camarade Gendt qui, lui, a pris une position juste, à savoir de se mettre à la tête des ouvriers en lutte ; invite les travailleurs à se trouver demain matin sur la rue, devant les ateliers.* »

Ce texte présente une particularité, qui mérite qu'on s'y arrête. Ni son ton, ni sa forme ne trompent : les travailleurs de Cockerill entendent bien exprimer leur désaccord à la direction de la F.G.T.B., et leur volonté d'entrer en lutte sur-le-champ. De plus, ils critiquent de la façon la plus directe, non seulement l'aile droite de la F.G.T.B. (Major), mais aussi l'aile gauche (Renard) qui a justement présenté au congrès extraordinaire de la F.G.T.B. une des motions « *fixant la date beaucoup trop tard* », à savoir le 15 janvier. Le fait que Gendt, adjoint de Renard, soit salué par la résolution, démontre que l'aile gauche réformatrice, débordée, comme le reste de l'appareil, au début de l'action, sa hâte de s'aligner sur le mouvement afin d'en reprendre le contrôle.

*La Cité*, organe de la gauche chrétienne (numéro du 24-25 décembre) rapporte d'ailleurs que, chez Cockerill, les jeunes grévistes ont traité le délégué syndical de « *jaune* » et de « *renardiste* », allant même jusqu'à le menacer de le jeter dans la coulée. Cependant, à Anvers, des dockers s'affrontent violemment avec les dirigeants syndicaux, hostiles à la grève. Le même jour, aux A.C.E.C. de Charleroi (10.000 travailleurs), les ouvriers refusent de prendre le travail, bien que l'ordre de grève de la centrale des métallurgistes ne soit pas encore donné. D'importantes colonnes de grévistes se dirigent alors vers les principales usines de la région (Tubes de la Meuse, Fonderies de l'Espérance-Longdon, etc.), dont les ouvriers cessent alors d'embler le travail et se joignent à leurs camarades des A.C.E.C. Le délégué principal des A.C.E.C., Dusart, membre du C.C. du P.C. belge, lui-même emporté par la vague gréviste, écrira, relatant ces faits : « *Nous avons alors manifesté, et rencontré dans de nombreuses entreprises un climat de combat, vainement tempéré par certains délégués...* »